



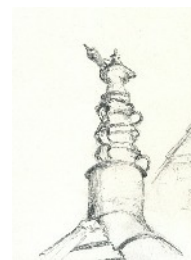
Recensement du petit Patrimoine du Périgord

Le Journal des adhérents



Au sommaire

Éditorial	p.1
Dossier réalisé	p.2
Un peu d'histoire	p.3
Sortie découverte	p.4
Assemblée générale	p.5
En bref ...	p.6



ÉDITORIAL

Vous trouverez dans ce numéro du *Journal des adhérents*, un compte-rendu de notre dernière assemblée générale à l'intention des absents, et des autres, qui n'auraient pas eu la curiosité de regarder le site ...

Dans mon rapport moral, après avoir évoqué les événements positifs de l'année écoulée (la mise en œuvre des fiches de recensement, le nombre de dossiers d'inventaire réalisés et la publication d'une nouvelle édition, revue et augmentée, du *Vocabulaire d'architecture du petit patrimoine* d'Anita et Yannick Parrot), j'attirais l'attention de l'assemblée sur l'avenir de notre association.

En effet, pour la première fois depuis 2011, le nombre des adhérents a baissé (d'environ 10% par rapport à 2013), les nouveaux ne parvenant pas à compenser ceux qui ne renouvellent pas. C'est un phénomène habituel dans la vie des associations, il y a toujours des hausses suivies de baisses, mais il ne faudrait pas que ce mouvement s'accroisse.

Mais surtout, le non renouvellement du conseil d'administration est un élément extrêmement dangereux pour l'avenir : cette année encore, il n'y a pas eu de nouvelles candidatures, à part celle d'Anne-Marie Fermont qui avait été cooptée l'an dernier. Or, l'an prochain en 2016, quoi qu'il arrive, parmi les membres sortants du conseil, ni François, ni moi-même ne nous représenterons. Nous aurons travaillé 5 ans pour l'association et nous estimons que c'est suffisant : il n'est pas sain de rester trop longtemps au pouvoir, on s'use et on se sclérose. D'autres administrateurs envisagent également, pour les mêmes raisons, de ne pas se représenter à l'issue de leur mandat.

Il n'est pas trop tard pour agir : les personnes intéressées peuvent me contacter ou contacter un autre membre du conseil d'administration. Nous les coopterons pour qu'elles puissent participer à nos travaux et ainsi se « former » avant le vote de l'an prochain.

Il ne faudrait pas avoir à se trouver devant la triste décision de devoir dissoudre l'association, faute de volontaires pour en assurer la direction.

Catherine Schunck

La Pierre Angulaire

Association Loi 1901 adhérente à la fédération des Aînés Ruraux de la Dordogne
Siège Social : mairie, maison des associations, 24000 Périgueux

Présidente : Catherine SCHUNCK – tel : 05 53 09 50 32 – mail : cf.schunck@wanadoo.fr

Secrétaire : Nicole Fournier, Tel : 05 53 55 29 19, mail : lapierreangulairesec24@orange.fr

Le lavoir du Moulin du Prieur à Mareuil

Le lavoir du moulin du Prieur se trouve à la sortie de la ville de Mareuil sur la route de Nontron, sur un des nombreux bras que fait la rivière, la Belle, dans cette vallée.

C'est un lavoir installé au fil de l'eau. Le fond du lit de la rivière, face au lavoir, a été aménagé. Sous la vase et le sable on y devine un dallage. Une digue à débordement, en pierre de taille, réalisée en aval sur toute la largeur du cours d'eau permet de maintenir au niveau du lavoir un niveau d'eau constant.

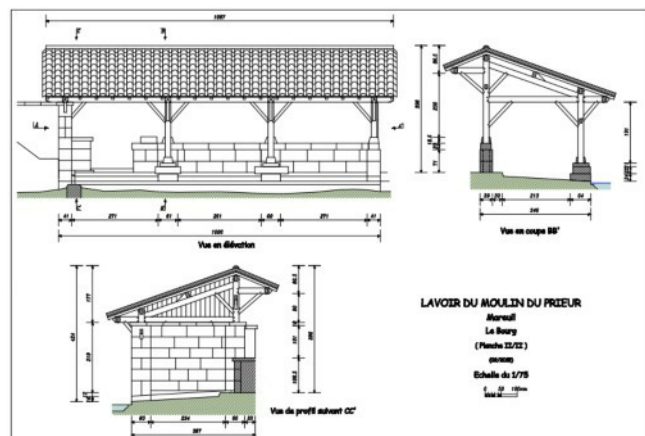
Le bâtiment, destiné à abriter les lavandières, est construit en pierre de taille. Ce bâtiment est rectangulaire, 10m de long par 3,5m de large développant une surface de 35m². Un muret bas le ferme en partie sur deux côtés, laissant une partie ouverte pour l'accès au lavoir. Le muret côté pignon-rue, exposé Nord-Ouest, est beaucoup plus haut. Des pans de bois ferment en totalité les deux pignons de ce bâtiment. Ils protègent ainsi l'intérieur du lavoir du vent et de la pluie. Quant au sol du bâtiment, il est légèrement en pente vers la rivière. Il est aujourd'hui réalisé en béton et semble recouvrir le sol primitif que l'on devine encore, en coupe, côté rivière.

Ce lavoir ne possède pas de pierre à laver. Les lavandières devaient se déplacer avec leur selle ou leur « cabasson », sorte de caisse garnie de paille, pour venir froter, taper au battoir ou encore rincer le linge.

Grâce aux recherches effectuées aux archives départementales et aux archives municipales de Mareuil, il a été possible de suivre les différentes étapes de la construction de ce lavoir et de l'achat du terrain approprié : délibération du conseil municipal du 20 octobre 1907 votant le projet d'acquisition du terrain et une somme de 1200 F ; délibération du 22 novembre 1908 décidant le recours à l'emprunt pour la construction ; acte de vente de la parcelle de pré du 8 juin 1909 ; cahier des charges très précis aussi bien sur le coût que sur le choix et la provenance des matériaux (« *Pierre tendre des carrières de Verdinas à Sainte-Croix-de-Mareuil, pierre dure de celles de Fontgrand à Mareuil* », etc.) ; lettre d'accord des travaux du 13 juin 1909 entre le maire de Mareuil et l'entrepreneur, Louis Coulon, maçon à Mareuil. Mais la date exacte du début de la construction est inconnue.

Dans les années 1980, à cause de l'érosion du lit de la Belle, la couverture du lavoir tomba. Le 26 janvier 2009, la rupture de l'étang de la forge du Mondevit sur la commune de Monsec, provoqua une vague et des inondations sur tout le cours de la Belle au-delà de Mareuil, renversant les murs du lavoir et accentuant encore sa dégradation.

A partir de 2011, la commune de Mareuil a entrepris la réfection de ce lavoir et, pour ce faire, une souscription a été lancée par la « Fondation du Patrimoine », souscription qui a permis la restauration à l'identique de ce monument, grâce aux plans retrouvés et fournis par la « Pierre Angulaire ».



US ET COUTUMES AUTOUR DES FONTAINES DE SAINT-JEAN DE CÔLE. (Suite)

3 – LA FONTAINE SAINT-LEONARD



Elle se trouve au-dessus du hameau de Jouvent. C'est un trou envahi par la végétation, car elle n'est plus entretenue. Dans le hameau lui-même, se trouvait une chapelle qui a complètement disparu aujourd'hui, dédiée aussi à saint Léonard. Elle était le lieu de pèlerinages assez fréquents, organisés par les femmes stériles qui voulaient avoir des enfants. Voici ce qu'on peut lire dans *Les Antiquités de Vérone* : «Lorsqu'une femme est stérile, elle va en dévotion ...à saint Léonard », près du village de Jouvens. Toutes les femmes qui sont dans le même cas, s'invitent à assister à la messe. Après la cérémonie religieuse, elles prennent le verrou de la porte de l'église, et le font aller et venir jusqu'à ce que leurs maris les ramènent, avec l'appareil d'usage. Rien d'étonnant à ce que ces femmes s'adressent à saint Léonard, grand saint du Limousin qui est le saint patron des prisonniers et de la délivrance.

Cela rappelle le vœu d'Anne d'Autriche. L'église de Saint-Jean possède un tableau de cette reine présentant son bébé au grand saint Léonard, reconnaissable aux fers de prisonnier, posés à côté de ses pieds. Anne d'Autriche ne pouvait avoir d'enfant. Après une neuvaine de prières, elle se trouva enceinte du futur Louis XIV. En remerciement, Louis XIII consacra la France à la Vierge et instaura les processions du 15 août.

4 – LA FONTAINE DE L'AMOUR.



Elle aussi n'est plus entretenue. Il reste un tuyau qui essaie de canaliser son débit. On peut la voir en se rendant à Nontron, à la sortie de Saint-Jean, au pied du Puymérillier, une colline rocheuse. Un plateau domine cette source. Une tradition raconte que le jour de Pâques, les jeunes gens et jeunes filles se rendent en pèlerinage à la fontaine selon un rite très ancien. Ensuite, ils montent sur le plateau, s'y amusent, y dansent, y mangent et ceci jusqu'au soir. Les mères encouragent leurs filles hésitantes à se joindre à cette jeunesse. Du village, les mères peuvent surveiller leur progéniture. Elles sont persuadées que si leurs filles sont sages ce jour-là, elles le seront tout le reste de leur vie. Cet usage aurait cessé au milieu du XIX^e siècle.

En conclusion, laissons à nouveau la parole à Taillefer :

« Si je donne gravement cette série de superstitions populaires, c'est que non seulement elles sont de nature à faire connaître le caractère des habitants de nos campagnes, mais encore qu'on y reconnaît les dernières traces du culte druidique »

Domaine de la Rhonie commune de Meyrals 19 avril 2015

Pour mieux se faire connaître auprès du grand public, *La Pierre Angulaire* organise des sorties-découvertes en différents points du département. Après Lanouaille et Eymet en 2014, la première édition 2015 s'est déroulée le dimanche 19 avril au domaine de la Rhonie à Meyrals.

Après un sympathique repas dans la ferme auberge, c'est à pied, par un temps mitigé, frais mais sec, qu'une soixantaine de curieux ont pu découvrir le riche patrimoine du site.

Ils ont pu voir de nombreuses cabanes en pierre sèche, un four à pain, un chai, un cluzeau, une zone de levée de lauzes, le tout dans un environnement typique du Périgord.

Quel bel exemple de petit patrimoine bâti entretenu et valorisé par une propriétaire passionnée.



Convives servis par Marie-Rose Ampoulange



Le guide du jour



Four à pain



Accès au cluzeau



Cabanes près de la ferme auberge



Vieux châtaigniers toujours en exploitation



Imaginez, sans la passerelle !

Après la randonnée, les participants ont pu regarder un diaporama de Michel Chanaud et consulter les publications de *La Pierre Angulaire*.



Devant une cabane

Assemblée générale de la Pierre Angulaire Tamniès samedi 11 avril 2015



La salle des fêtes de Tamniès a accueilli une quarantaine d'adhérents de la Pierre Angulaire. Après le café et les gâteaux offerts par les adhérents locaux, la présidente a ouvert la séance en présence de Jean-Fred Drouin, l'un des deux conseillers départementaux du canton de Sarlat, et de Serge Cloux, tout nouvellement élu président de la Fédération départementale de Générations mouvement à laquelle notre association est affiliée. Le CAUE de la Dordogne était représenté par Hervé Desmaison et la Fondation du patrimoine par Luc Mayeux, délégué de pays et également trésorier de la Pierre Angulaire.

Les rapports statutaires : d'activité, moral, et financier, ont été approuvés à l'unanimité. Bernard Beslin, Luc Mayeux et Nicole Fournier, administrateurs sortants, et Anne-Marie Fermont, cooptée en 2014, ont été élus à l'unanimité. Lors de sa réunion, le 4 mai, le conseil d'administration élira son bureau (dernière minute : voir en dernière page la nouvelle composition du bureau).

Au moment des questions diverses, le conseil d'administration a exposé le projet de kakémonos (panneaux d'exposition pliables sur pied) présentant l'association et le petit patrimoine. Quelques suggestions ont été émises dont le conseil tiendra le plus grand compte. Plusieurs jeux de ces panneaux seront réalisés ce qui permettra de les disposer en plusieurs lieux notamment au moment des Journées européennes du patrimoine.



Après un excellent déjeuner à l'hôtel-restaurant Laborderie, les adhérents ont pu visiter, sous un soleil timide et la conduite de Jacques Crouzel, le « Tamniès médiéval » : un vieux mur mérovingien, un puits et de belles toitures chez la famille Laborderie ; l'église Saint-Cybard du XIII^e siècle, avec sa nef curieusement désaxée par rapport au chœur ; le jardin du curé en contrebas et ses latrines creusées dans le rocher ; et une très belle cabane semi-troglodytique.

La Pierre Angulaire

Assemblée générale suite



Tamniès médiéval - Eglise St Cybard



Le mur d'époque mérovingienne



Le groupe s'intéresse à la flore locale



La cabane semi-troglodytique



Le puits de la famille Laborderie



Descente dans le jardin du curé

Nouvelles brèves

Composition du conseil d'administration :

Lors de la réunion du Conseil d'administration a été élu le bureau suivant :

présidente : Catherine Schunck

secrétaire : Nicole Fournier

trésorier : Luc Mayeux

webmaster : François Schunck

autres administrateurs : Anne Bécheau, Anne-Marie Fermont

vice-présidents : Bernard Beslin, Guy Boyer

secrétaire-adjoint : Jean-Louis Rouet

trésorier-adjoint : Michel Chanaud

Calendrier du 2^e semestre 2015 :

Réunions du CA : mardi 15 septembre à 14h30 à Monpazier

mercredi 16 décembre à 14h30 au CAUE

Comités de lecture : jeudi 15 octobre 2015 à 14h30 au CAUE

mercredi 16 décembre à 10h au CAUE

Réunion technique des antennes : lundi 19 octobre 2015 à 14h30

Dernière minute :

le prochain comité de lecture aura lieu le mardi 30 juin et non le lundi 6 juillet comme annoncé

N'hésitez pas à envoyer des textes, des photos, des idées...

Rédaction

JL ROUET, La Rouquette, 24370 CARLUX

- Tel 05 53 29 71 37 - mail : jl.rouet@laposte.net